



MAIRIE DE ST MICHEL DE ST GEOIRS  
1550 Route de La Forteresse  
38590 ST MICHEL DE ST GEOIRS



04.76.65.48.83



04.76.65.47.09



[mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr](mailto:mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr)

## COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/04/2016

L'an deux mil seize et le 21 avril, le Conseil Municipal de la Commune de ST MICHEL DE ST GEOIRS, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Joël MABILY, Maire.

**Date de la convocation : 14 avril 2016**

**Membres Présents :** Mesdames et Messieurs Joël MABILY Maire, Gérard CHAMPON-VACHOT 1<sup>er</sup> Adjoint, Gilles RAMEL 2<sup>ème</sup> Adjoint, Richard COLLET, Christophe MABILY, Annick MOUNIER-PIRON, Angélique RIBOLZI et Céline SCALVINI.

**Membres absents :** Madame Nathalie CHILLIARD et Monsieur Christian BARRAL-BARON.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Gérard CHAMPON-VACHOT

## ORDRE DU JOUR

Le compte-rendu de la séance du 29 mars 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents et l'ordre du jour est abordé.

### **Délibération 2016/15**

**Objet :** Attribution des subventions - exercice 2016 -

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la nécessité de se prononcer sur l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations et organismes de droit privé, pour l'année 2016.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

**Fixe** comme suit l'attribution des subventions suivantes pour l'exercice 2016 : les crédits nécessaires étant prévus au budget communal - exercice 2016 – article 6574

- Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles	100.00 €
- Association les restaurants et les relais du cœur	300.00 €
- Association la Fraternelle	160.00 €
- La Ricandelle "service de portage de repas"	160.00 €
- Amicale des Sapeurs Pompiers	50.00 €
- Le sou des écoles des coteaux (35 € par enfant selon un effectif prévisionnel de 19 enfants)	665.00 €
- AAPPMA de St Michel de St Geoirs et Brion	160,00 €
- Aide à Domicile en Milieu Rural - ADMR -	300,00 €
- Comité de jumelage des 3 SAINT-GEOIRS	100,00 €
- Club de l'Amitié	160.00 €

**Charge** Monsieur le Maire de toutes formalités administratives en ce sens.

## **Délibération 2016/16**

### **Objet: Attribution de la subvention à l'Association de Chasse Communale Agrée (ACCA) - exercice 2016 -**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'attribuer une subvention de fonctionnement à l' A.C.C.A pour l'année 2016.  
Monsieur Joël MABILY, trésorier de l'association ACCA informe qu'il se retire du vote.

#### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **Attribue** par sept voix pour, la subvention pour l'exercice 2016 à l'Association de Chasse Communale Agrée de St-Michel-de-St-Geoirs pour un montant de 160.00 €,
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes formalités administratives en ce sens.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Fête des mères**

Le Maire informe l'assemblée que la fête des mères sera honorée le 28 mai 2016 à 18h30.

### **Mutuelle santé**

Le Maire a reçu Mme Patricia CHARROUD de la société L2M courtage assurance qui souhaitait être mandatée par la Mairie pour proposer aux administrés un contrat d'assurance mutuelle santé.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite à cette proposition.

La séance est levée à 21h15

Vu pour être affiché le 26 avril 2016, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.